



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 56, rue d'Inkermann F - 69006 LYON ☎ 04.37.24.91.61.

Le saint Curé d'Ars, esclave de la très sainte Vierge Marie...

Le mot de l'aumônier.

Nous célébrons, en cette année 2009, les 150 ans de la mort du saint Curé d'Ars. En effet, Jean-Marie-Baptiste Vianney est mort à Ars le 4 août 1859, après 41 ans de ministère dans cette contrée perdue. Voilà la justification de ce numéro spécial.

L'abbé Jacques Pagnoux, dans l'introduction de son livre, intitulé *L'Apôtre de la confiance en Marie* publié à l'occasion du centenaire de la mort du saint Curé, a écrit en 1959 : « Parmi les traits imitables de la prodigieuse sainteté de Jean-Marie Vianney, il en est un qui semble digne d'un relief particulier : sa dévotion mariale. A première vue, il y a de quoi s'étonner. M. Vianney ne nous a laissé que trois sermons, une instruction de ses catéchismes et quelques propos de conversation qui se rapportent directement à la très sainte Vierge ; au-delà de cet enseignement, dont la valeur n'est pas négligeable, il nous a laissé l'exemple de sa vie de prêtre et de curé, toute jalonnée de dates mariales et dans laquelle s'affirme et resplendit l'emprise maternelle de Marie sur l'âme de ce saint et la consécration totale qu'il lui fit de sa personne et de son œuvre. Serait-il exagéré de voir dans cette consécration la clé de sa sainteté personnelle et de sa fécondité apostolique ? »¹ Si la sainteté est une œuvre de la grâce et que la Vierge Marie en est la médiatrice inconditionnelle, alors il est permis d'attribuer la sainteté du Curé d'Ars à son extraordinaire dévotion mariale.

Comme pour confirmer cette thèse, Mgr Suenens, alors évêque auxiliaire à Malines, dans la recommandation de ce livre, félicitait l'auteur en ces termes : « Vous avez mis en relief, dans votre beau livre, un aspect moins connu de l'incomparable pêcheur d'hommes que fut le Curé d'Ars : son union vécue à Marie. Par là vous nous livrez le secret de cette paternité spirituelle qu'il exerça avec une pareille puissance. Le Curé d'Ars a vécu, sans

l'explicitement en formules savantes, cette médiation de Marie qui ouvre l'âme au souffle de l'Esprit. Il a suivi d'instinct la route royale, celle qui mène à coup sûr et en peu de temps au terme, c'est-à-dire à l'épanouissement de la vie du Christ dans les âmes... D'un élan, il va vers la Mère et vers le Fils, il va par la Mère vers le Fils. »²

L'abbé Jacques Pagnoux apporte une justification supplémentaire à ce numéro spécial. En effet, il a entrepris une comparaison entre saint Louis-Marie Grignon et son héros dans un chapitre intitulé *Quand Montfort fait le portrait du Curé d'Ars*. Après avoir cité in extenso le portrait des apôtres des derniers temps³, l'auteur fait cette réflexion : « Par-delà les siècles, Montfort n'a-t-il pas prédit le Curé d'Ars, et le rapprochement entre leurs deux âmes d'apôtre n'est-il pas suggéré par le texte que nous avons cité plus haut ? On sait que cette prière⁴ composée pour demander des missionnaires est comme un cri brûlant et un appel fervent de son âme dévorée d'amour... Dans ces pages, il trace le portrait du véritable apôtre, voyant, héraut, pasteur rempli du feu de l'amour. Or, ce qui frappait chez M. Vianney, c'était son regard et sa voix exprimant la flamme qui consumait son cœur. »⁵

Le Curé d'Ars disciple du Père de Montfort ? C'est ce qu'il faut démontrer... Mais, l'abbé Jacques Pagnoux le fait avec un véritable souci d'objectivité : « Il paraît impossible que M. Vianney ait pu lire les écrits de Montfort... D'ailleurs, que l'on se rassure, il ne s'agit nullement ici d'établir une thèse a priori, ni de chercher des rapprochements de pensée qui ne seraient qu'un jeu d'esprit... Nous ne voulons pas forcer les textes, ni enjamber l'histoire... »⁶

Abbé Guy Castelain+

² Abbé J. Pagnoux, op. cit. pp. 9-10.

³ *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge* [VD], numéros 56 à 59.

⁴ *La Prière embrasée* [PE] développant le portrait de VD 56-59.

⁵ Abbé J. Pagnoux, op. cit. pp. 118-119.

⁶ Abbé J. Pagnoux, op. cit. p. 146.

¹ Abbé J. Pagnoux, op. cit. p. 14. Editions Saint-Paul, Paris, 1957.



L'abbé Jacques Pagnoux, après avoir démontré que l'Immaculée Conception fut la pensée dominante du Curé d'Ars, pense pouvoir démontrer que la sainteté du Curé d'Ars fut une conséquence directe de sa consécration à Marie : *« Jean-Marie ne serait jamais devenu pour la gloire et l'utilité de l'Eglise, le Curé d'Ars, s'il ne s'était livré à sa Mère du Ciel dans une parfaite consécration de lui-même... Tous les saints ont eu une grande dévotion à Marie et particulièrement ceux qui furent fondateurs d'ordres dans l'Eglise. Chacun sans doute eut sa grâce propre et sa dévotion particulière, mais il en est qui se consacrèrent à la très sainte Vierge de façon si profonde que leur vie entière ne peut s'expliquer que par cette clé... Les faits que nous allons rappeler nous semblent indiquer que saint Jean-Marie Vianney fut de ces apôtres. La sainteté de sa vie et sa fécondité apostolique ne peuvent s'expliquer sans cette place royale qu'il fit à Marie dans son cœur... »*¹

La consécration

Les difficultés que Jean-Marie Vianney a connues pour accéder au sacerdoce sont légendaires. Le 28 mai 1811, Jean-Marie recevait la première tonsure, premier pas vers le sacerdoce. C'est dans les premiers mois de 1812 qu'il commença son année de philosophie à Verrières, près de Montbrison, où il eut bien à souffrir. *« C'est alors, nous dit Mgr Trochu², que sa piété envers Marie le porta à prononcer le vœu de servitude par lequel il se donnait à Elle tout entier. M. Raymond, dans sa vie manuscrite, nous donne plus de détails et précise surtout que cette consécration était pour l'abbé Vianney le moyen de s'attacher irrévocablement au service de Marie. Ce fut son dernier recours pour accéder au sacerdoce... Ce fut dans ce sanctuaire béni qu'il donna une*

*preuve de sa singulière dévotion à la très sainte Vierge. Il s'en déclara l'esclave dévoué, en s'agrégeant avec empressement à la confrérie du Saint Esclavage dont il fut des plus zélés et plus fidèles associés. Depuis longtemps enfant chéri de la Bonne Mère, il s'honora d'en être l'esclave dévoué. Ce fut pour lui un bonheur de trouver un nouveau moyen de témoigner son amour à son Auguste Patronne. Il portait déjà les livrées du scapulaire et du Saint Rosaire en son honneur, mais il était fier de porter les chaînes du Saint Esclavage pour s'attacher irrévocablement au service de Marie, Reine du ciel et de la terre. »*³

L'abbé Jacques Pagnoux fait ensuite ce commentaire : *« Ce texte, inédit à notre connaissance, et sous la plume d'un témoin sévère, mais honnête, nous paraît d'une grande importance. Il souligne comment cette consécration à Marie ne fut pas un simple accident ou supplément de la piété mariale de notre saint. Il montre bien que ce fut au contraire la parfaite expression de sa donation à Marie et déjà, avant le pas définitif du sous-diaconat, un engagement irrévocable. Sans doute, est-ce tout l'esprit de l'Ecole française et de Saint-Sulpice qui, vulgarisé par M. Boudon⁴, était parvenu jusqu'à lui. En effet, il semble impossible qu'il ait pu connaître les écrits de saint Louis-Marie de Montfort, puisque le Traité de la vraie dévotion ne paraîtra qu'en 1842. Quoi qu'il en soit, l'esprit même de ce Saint Esclavage de Jésus en Marie était bien cette dépendance volontaire et affectueuse par laquelle on se remettait à la très sainte Vierge de tous ses biens passés, présents et à venir. On lui faisait le don suprême de sa propre liberté, voulant être tout entier à Jésus-Christ par Marie... Désormais à la suite de cette consécration, note Mgr Convert, il prit l'habitude de se proclamer l'esclave de Marie⁵, c'est-à-dire qu'il s'était établi dans un état de renoncement à sa volonté propre et de désappropriation totale de lui-même. »*

A partir de ce moment, la Vierge Marie va aider Jean-Marie Vianney à franchir tous les obstacles : *« La réponse de la très sainte Vierge n'allait pas se faire attendre... L'abbé Vianney rentra au mois d'octobre suivant au séminaire Saint-Irénée à Lyon. »* Mais, *« Au bout de cinq ou six mois, les directeurs croyant qu'il ne pourrait réussir, le prièrent de se retirer... C'était l'heure de la confiance héroïque, où n'étant plus rien devant Dieu, Jean-Marie n'a plus d'espoir qu'en Dieu seul et n'a plus de secours qu'en Marie »*.⁶

³ Abbé Raymond, *Vie*, p. 58. Cité par Jacques Pagnoux, p. 73.

⁴ Henri-Marie Boudon (1624-1702), grand archidiacre de l'église d'Evreux. Ses écrits ont été très étudiés par Montfort, spécialement *Le Saint Esclavage de l'admirable Mère de Dieu et Les saintes voies de la Croix*.

⁵ *Notre-Dame d'Ars*, par Mgr Convert, p. 120. Cité par l'abbé J. Pagnoux, p. 74.

⁶ Abbé J. Pagnoux, op. cit. pp. 73-76.

¹ Abbé J. Pagnoux, op. cit. pp. 59-61.

² Cf. *Le Curé d'Ars*, par Mgr F. Trochu. Editions Résiac, 2004, p. 105.

Enfin Jean-Marie fut formé à la cure par M. l'abbé Balley qui prit sur lui la responsabilité de le présenter aux ordres. Après un arrangement pour les examens, en l'absence du cardinal Fesch, M. Courbon, vicaire général, se contenta de poser trois questions pour régler le problème de cette vocation sacerdotale : « *L'abbé Vianney est-il pieux ? A-t-il de la dévotion à la Sainte Vierge ? Sait-il dire son chapelet ? – Oui, c'est un modèle de piété. – Eh bien ! Je l'appelle, la grâce de Dieu fera le reste.* »¹

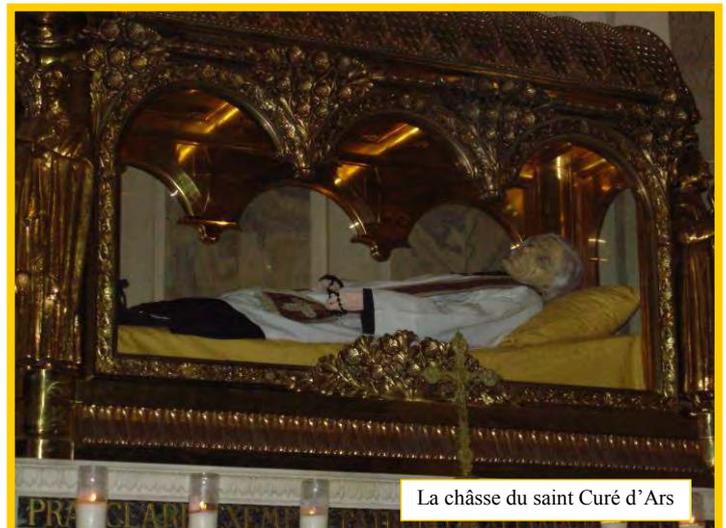
Le 2 juillet 1814, Jean-Marie recevait tous les ordres mineurs et le sous-diaconat et le 23 juin 1815, veille de sa fête, il fut ordonné diacre. Enfin, le 13 août de la même année, il était ordonné prêtre. « *La Vierge Immaculée triomphait déjà à travers son serviteur. Avec elle, Jean-Marie pouvait chanter son Magnificat. Lui qui s'était attaché irrévocablement au service de Marie, par son vœu de servitude, recevait en cette veille de l'Assomption, des mains de la Reine du Ciel et de la terre, la grâce du Sacerdoce Royal de Jésus-Christ.* »²

Une confrérie

Le Curé d'Ars a institué une confrérie du Saint Esclavage dans sa paroisse : « *Durant tout son ministère, le Saint Curé trouva auprès du cœur de sa Mère, non seulement son refuge habituel, mais l'arsenal où il puisait les armes pour combattre l'enfer et obtenir la conversion des pécheurs. Aussi, après avoir établi les deux confréries du Saint-Sacrement et du Saint Rosaire, voulut-il ouvrir pour les âmes d'élites la confrérie du Saint Esclavage qui était pour tous ceux qui en ressentaient l'appel, le meilleur moyen de vivre leur consécration à Marie...* »³ Nous en trouvons le témoignage formel dans un passage de la vie manuscrite de M. l'abbé Raymond, que nous voulons citer à cause de sa précision et des conséquences qu'il entraîne : Après avoir nourri et consolidé la dévotion à Marie par la pratique du Saint Rosaire, le Curé d'Ars pouvait-il laisser ignorer une autre pratique de dévotion à cette bonne Mère qui lui était si chère : savoir la dévotion au Saint Esclavage de Marie ? Non. Il se trouvait trop heureux d'être l'esclave de la Sainte Vierge pour ne pas faire partager son bonheur et sa tendre dévotion aux âmes d'élites de sa paroisse. Aussi savait-il la leur inspirer en particulier et avec un zèle admirable en racontant les grâces et les faveurs qu'il avait obtenues de Celle dont il s'était fait l'humble et fidèle esclave. Oh ! Que la servitude volontaire qu'on s'impose en l'honneur de Marie, doit avoir de charme. Oh ! Que

ces chaînes dont on charge sa dévotion à Marie pour ne pas quitter les bras de cette bonne Mère sont douces et légères, supportées par ses mains maternelles ; qu'elles nous laissent marcher à grands pas vers le chemin du ciel où Marie obtiendra des couronnes brillantes et des trônes de gloire à tous ses dévoués esclaves ici-bas ! **M. Vianney, vrai serviteur, faisait ses délices de cette dévotion du Saint Esclavage de la Sainte Vierge.** Nous l'avons vu éprouver la plus grande peine lorsqu'il apprit que cette ancienne confrérie ne jouissait plus des privilèges des indulgences et qu'elle avait été révoquée par un décret du Souverain Pontife Benoît XIV. Toutefois, il se plaisait à en conseiller l'exercice par une simple et pure dévotion que la Sainte Vierge agréerait toujours. »⁴

L'abbé Jacques Pagnoux commente : « *C'est bien dire que le Saint Esclavage a connu une sorte de mort, ou, du moins, qu'il fut parfois mal compris... En effet, l'action de Satan est toujours la même dans la vie du Christ et dans celle de l'Eglise ; elle se traduit toujours par une tentative de déviation et de gauchissement qui s'est manifestée ici par un retour au juridisme et à la lettre et par un accent mis sur la crainte au détriment de l'amour... Or, ce qui est extraordinaire, c'est que le Curé d'Ars, sous l'inspiration de l'Esprit d'Amour, ait compris cela sans avoir connu Montfort. S'il conseillait d'avoir envers Marie cette simple et pure dévotion qui lui serait toujours agréable, n'est-ce pas qu'il avait compris l'esprit même du Saint Esclavage et donc qu'il en vivait lui-même ? Quelques extraits de ces sermons nous donneront une illustration de ce qu'il pensait à ce sujet : Ceux qui sont dans la confrérie du Saint Esclavage déposent entre les mains de la Sainte Vierge toutes leurs actions, afin qu'Elle les présente Elle-même à son divin Fils ; ils les regardent comme ne s'appartenant plus à eux-mêmes mais tout à la*



La châsse du saint Curé d'Ars

¹ Abbé J. Pagnoux, p. 77.

² Abbé J. Pagnoux, op. cit. p. 80.

³ Abbé J. Pagnoux, op. cit. pp. 85-86.

⁴ Abbé J. Pagnoux, op. cit. pp. 85-87., qui cite M. l'abbé Raymond, *Vie manuscrite*, 2^e cahier, p. 107, ch. 16^o.

Inscrivez-vous aux prochaines retraites mariales :



❖ Retraite mariale montfortaine

du 3 au 8 août 2009, mixte, à Anvers (B).
Rens. et inscriptions : ☎ [0032] 3 / 229.01.80.

❖ Retraite à Jésus par Marie

du 15 au 19 octobre 2009, mixte,
au Moulin du Pin (53).
Rens. et inscriptions : ☎ 02.43.98.74.63.

❖ Retraite mariale montfortaine

du 26 au 31 octobre 2009,
pour dames et jeunes filles, à Unieux (42).
Rens. et inscriptions : ☎ 04.77.40.20.55.

Sainte Vierge. Et ailleurs : la confrérie du Saint Esclavage nous fait mettre toute notre personne et toutes nos actions entre les mains de la Sainte Vierge. Enfin, en la fête de l'Assomption, après avoir rappelé les dons que nous obtient Marie Médiatrice, il s'écrie : En faut-il davantage pour nous inspirer une grande confiance à la Sainte Vierge et le désir de nous consacrer entièrement à Elle, en mettant notre vie, notre mort et notre éternité entre ses mains. »

L'auteur commente : « Oui, vraiment le saint Curé d'Ars était bien inspiré par la très sainte Vierge Marie elle-même. Une fois encore, après son intuition théologique sur l'Immaculée Conception de Marie, il avait deviné la portée profonde d'une consécration mariale vécue en toute soumission et amour. Aussi on a pu écrire qu'il avait rendu Notre-Dame d'Ars, maîtresse de tout dans sa paroisse. Le démon d'ailleurs confirma ces dires par la bouche d'une possédée, qui vociféra un jour à l'adresse de M. Vianney : Tu es d'accord avec la grande Reine qui est dans le Ciel. La logique de son amour fit du Curé d'Ars un chevalier de Marie. C'est dans cette perspective que s'explique en profondeur cette phrase étonnante qu'il prononça quelques jours avant la proclamation de l'Immaculée Conception. Après avoir rappelé avec transports de joie tout ce qu'il avait fait pour Marie Immaculée, raconte la baronne de Belvey, un frisson passa dans l'auditoire quand il s'écria en terminant : Si, pour donner encore quelque chose à la Sainte Vierge, je pouvais me vendre, je me vendrais !¹ »

Et voici sa conclusion : « Curé d'Ars de par la seule volonté de Dieu et l'unique secours de Marie. C'est là que devait le conduire l'esclavage d'Amour à Marie... C'est sous l'inspiration de l'Esprit d'Amour que le lamentable étudiant de Verrières, le conscrit de la route de Roanne, le jeune Curé d'Ars, s'était livré tout entier à sa Mère du Ciel, en se faisant esclave d'amour de Jésus en Marie. En retour il recevra des mains de Marie, tout au long de sa vie, une effusion surabondante de l'Esprit d'Amour. Oui, à travers cette consécration à Marie qui l'a maintenu fidèle à la Volonté divine, le Curé d'Ars nous apparaît comme un don de Dieu ».²

Une vue de l'esprit ?

Après une analyse comparée des prédications mariales du Curé d'Ars, l'abbé Jaques Pagnoux fait cette considération : « On sera peut-être surpris que nous ayons si souvent mis en parallèle les propres paroles de saint Jean-Marie Vianney et celles de saint Grignon de Montfort... La ressemblance nous paraissait trop grande pour ne pas être soulignée. Cette comparaison avait déjà été esquissée avant nous, par le Père da Mota, dans un article paru en juin 1947, intitulé Le Curé d'Ars et l'esprit de la consécration à Notre-Dame. Le Curé d'Ars, écrivait-il, alla très loin dans l'esprit de la consécration à Marie. Je ne connais aucun saint, après Montfort, qui ait vécu plus intensément le *Traité de la vraie dévotion*. Entre Montfort et le Curé d'Ars, la ressemblance est si grande qu'elle paraît être un signe de prédestination et de parenté d'âme... L'explication de ce sacerdoce tout à fait marial se trouve, sans doute, dans l'engagement de cette consécration qu'il fit pour le reste de sa vie à Verrières... **Le Curé d'Ars, conclut l'auteur, réalisa pleinement en lui l'idéal de l'esclave de Marie selon Montfort.** »³



❖ 1428 membres au 30 juin 2009.

❖ Les samedis 4 juillet et 1^o août 2009, la sainte messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts.

Les mêmes jours, les membres peuvent gagner une **indulgence plénière** (aux conditions hab.).

❖ **Veillez prier** pour le repos de l'âme de Mme Elisabeth Peyret, décédée le 13 juin 2009.

❖ **Responsable de la publication :**

Abbé Guy Castelain, F. S. S. Pie X.

❖ **Photos :** collection de l'abbé Guy Castelain.

❖ **Impression :** par nos soins.

¹ Abbé J. Pagnoux, op. cit. pp. 88-90, qui cite le *Procès de l'Ordinaire*, p. 235. A ce sujet, lire SainteThérèse d'Avila., *Château intérieur*, T^o dem, Ch. IV.

² Abbé J. Pagnoux, op. cit. pp. 110-111.

³ Abbé J. Pagnoux, op. cit. p. 145. L'auteur cite le Père da Mota.